

# CONTENTIEUX DU PÔLE SOCIAL

« La loi "Justice du XXI<sup>ème</sup> siècle" a introduit des modifications profondes dans l'organisation de nos juridictions, et en particulier le rapatriement du contentieux de la Sécurité sociale au sein d'un pôle social des tribunaux de grande instance (TGI). Par cette formation, nous accompagnons avocats, magistrats et assesseurs dans l'exercice de leurs fonctions, en évolution constante. »

*Morane Keim-Baqot & Irène Politis, responsables pédagogiques*

## OBJECTIFS

Couvrir à la fois les aspects de connaissances fondamentales en matière de Sécurité sociale (cotisations, prestations...), et les aspects relatifs à ce contentieux spécifique (procédures applicables...).

Le DU est une formation qualifiante et diplômante.

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des fondamentaux : cotisations, prestations (Sécurité sociale).
- ▶ Connaissance de ce contentieux spécifique : procédures applicables...

## PUBLIC

Assesseurs, magistrats, avocats en exercice et défenseurs des droits : professionnels amenés à exercer au pôle social des tribunaux de grande instance.

## ORGANISATION

**Rentrée** : à partir de mars, des cours sur les fondamentaux seront mis en ligne.

4 sessions de 3 jours de cours + des modules en e-learning.

# PROGRAMME

## Fondamentaux de la Sécurité sociale (38h)

### Présentiel :

- ▶ Assujettissement, immatriculation & affiliation (6h)
- ▶ Prestations du régime général (20h)

### Distanciel :

- ▶ Fondamentaux du droit français & européen (9h)
- ▶ Financement de la protection sociale (3h)

## Procédure et contentieux (36h)

### Présentiel :

- ▶ Procédure civile (12h)
- ▶ Procédure devant le pôle social (contentieux général) (9h)

### Distanciel :

- ▶ Droits de la défense/principe du contradictoire/déontologie des avocats (3h)
- ▶ Spécificités du contentieux lié au recouvrement (6h)
- ▶ Fraude en Sécurité sociale (3h)
- ▶ Responsabilité civile des caisses (3h)

## Pratique du contentieux (26h)

### Présentiel :

- ▶ Déroulement du procès (14h + 12h TD)

## TARIFS

3 500 €

Réduction sous conditions :  
Magistrats : 1 500 €

## CONTACT

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Formation Continue  
21 rue Broca 75005 Paris  
(4<sup>ème</sup> étage)

Tél : 01 53 55 27 08  
du-cps@univ-paris1.fr